

Image not found or type unknown



Recuperer mon fils

Par **ktisha_old**, le **09/06/2007 à 11:59**

Bonjour, rn rnVoici en quelque mots mon histoire, j'ai eu un enfant à mon jeune âge, qui a été confié à ma soeur, je n'ai donc aucun droit sur ce dernier, aujourd'hui, mariée je veux le recuperer mais je ne sais pas comment faire. Ma soeur elle comprend ma douleur, me laisse le voir quand je veux.rn rnAidez moi je vous en prie

Par **Jurigaby**, le **09/06/2007 à 16:18**

Bonjour.rn rnVous devez vous adresser au juge aux affaires familiales.rn Lui seul a compétence en matière de droits de garde, de droits de visite..etc rn rnJe vous conseille vivement de prendre un avocat spécialisé en droit de la famille.